

Programme de surspécialisation en Médecine de la Reproduction à l'Université McGill

Ce programme est ouvert aux médecins formés en obstétrique et gynécologie. Il peut intéresser des internes qui ont validé leur DES en gynécologie-obstétrique ou des chefs de clinique qui veulent obtenir une formation complémentaire dans ce domaine. Ce programme se déroule sur **deux ans** et est approuvé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi que par le Collège royal des obstétriciens et gynécologues du Royaume-Uni. L'originalité de ce programme est de combiner une formation de haut niveau à la fois en procréations médicalement assistées incluant des prises en charge plus spécifiques comme la maturation *in vitro* ou la préservation de la fertilité (sous la direction du Dr Holzer) et en chirurgie de la reproduction par voie cœlioscopique (sous la direction du Dr Tulandi). Au cours de la formation, un enseignement est prodigué sur tous les aspects de la médecine de la reproduction et un temps protégé en recherche permet à l'étudiant de développer des études dans ce domaine sous la supervision de chercheurs cliniciens et fondamentaux.

Le programme détaillé est actuellement en cours d'actualisation et sera mis en ligne prochainement.

Dates :

Veillez prendre note que pour l'année universitaire 2012 - 2013, le système de demande d'admission Électronique McGill sera ouvert à la mi-mai 2011. La date limite pour la réception des demandes d'admission pour l'année universitaire 2012-2013 sera vers le début septembre 2011. L'année universitaire débute le 1^{er} juillet.

Financement :

- Être boursier d'un organisme reconnu de son pays, ou de tout autre organisme reconnu. Un étudiant ne peut entreprendre une formation médicale postdoctorale à ses frais. Cette bourse doit-être d'un minimum de 43 000 \$ CA en plus de couvrir les droits de scolarité demandés aux étudiants étrangers. Toutes les autres bourses (ex. financement personnel) seront refusées. Aucune formation n'est possible sans financement.
- Une autre opportunité de financement est offerte via le département d'obstétrique et gynécologie. Les candidats intéressés doivent envoyer leur CV à l'attention du chef du département d'obstétrique et gynécologie, à l'adresse suivante : Département d'Obstétrique et Gynécologie, Université McGill, Hôpital Royal Victoria, Pavillon des Femmes, 687 Avenue des Pins ouest, Montréal, QC H3A 1A1.

En vertu d'une entente bilatérale conclue entre les gouvernements du Québec et de la France, les ressortissants de nationalité française acquittent les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois. (<http://www.mcgill.ca/student-accounts/fees/grad/gradmed/>)
Documents requis : passeport français valide, permis de travail délivré par Immigration Canada. Double-nationaux : ressortissants de nationalité française et autre (sauf

canadienne) - vous devez soumettre vos deux passeports valides avec les documents requis, faute de quoi l'Université McGill n'est pas autorisée à vous exempter des droits étrangers.

Langue : Français et niveau scolaire d'anglais

Critères d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) d'une école de médecine ou d'une université inscrite dans le Répertoire mondial des facultés de médecine (Organisation mondiale de la santé ou dans celui de l'organisme : Faimer Directory <http://www.faimer.org/resources/imed.html>).
- Être détenteur du DES en gynécologie-obstétrique.
- Signer un engagement de retour dans son pays.
- Être détenteur d'un permis de travail temporaire tel qu'exigé par Citoyenneté Immigration Canada.

Procédure de candidature :

1. Dans cette section du site web McGill, vous trouverez des renseignements sur le processus d'admission : <http://www.medicine.mcgill.ca/postgrad/french/admission.htm>
2. Une fois que vous aurez déterminé votre admissibilité, vous devrez soumettre une Demande d'Admission Électronique McGill.
http://www.medicine.mcgill.ca/postgrad/french/admission_applyingonline.htm
3. Les candidats admissibles doivent déposer une demande d'admission en ligne. Ils doivent aussi faire parvenir les documents demandés au bureau des admissions postdoc, Formation médicale postdoctorale, Faculté de Médecine, 3655 promenade Sir William Osler, Montréal, QC, H3G 1Y6. Seuls les documents certifiés ou des exemplaires officiels seront acceptés. Vous devez également fournir une traduction officielle des documents écrits dans une autre langue que le français ou l'anglais, c'est-à-dire une traduction portant le sceau d'un traducteur officiel. Des traductions distinctes doivent être attachées à chacun des documents auxquels elles correspondent. Nous ne pouvons considérer de dossiers incomplets. Les dossiers des candidats admissibles seront transmis par le bureau des admissions postdoc au Directeur du programme concerné.
4. Une fois qu'un médecin est admis à un programme de formation postdoctorale, le bureau de la formation médicale postdoctorale de la Faculté de Médecine, au nom du candidat admis, soumettra sa demande de lettre d'admissibilité à la formation médicale postdoctorale au Québec au Collège des médecins du Québec; des frais sont exigés pour cette lettre par le Collège, et ces frais sont à la charge du postulant. L'acceptation finale est conditionnelle à l'obtention de la lettre d'admissibilité ainsi qu'à l'obtention du permis de travail pour fins d'immigration (voir cette section svp).

Contacts :

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter

Dr Hananel Holzer, Directeur du programme
Directeur du Centre de Reproduction du CUSM
687 Avenue des Pins Ouest, Bureau F6.58
Montréal, Québec, H3A 1A1
Courriel: hananel.holzer@muhc.mcgill.ca

Dr Patricia Monnier, MD, PhD, Lien France-Québec
Professeure agrégée, Université McGill
687 Avenue des Pins Ouest, Bureau F9.29
Montréal, Québec, H3A 1A1
Courriel: patricia.monnier@muhc.mcgill.ca

Diane Weidner, Coordinatrice du programme
Hôpital Royal Victoria
687 Avenue des Pins Ouest, Bureau F4.46
Montréal, Québec, H3A 1A1
Courriel: diane.weidner@muhc.mcgill.ca
Téléphone : +1 514 934 1934, Poste 34669
Fax : +1 514 843 1539